

DOSSIER DE CANDIDATURE

« Enseignement de Spécialisation en TCC » 2020 / 21

Conditions d'Admission : Psychiatres, Internes en Psychiatrie (à partir de la 2^{ème} année), Médecins Généralistes, Psychologues (ayant obtenu le Master 2), Infirmiers hospitaliers ayant validé deux années de formation aux TCC

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

PROFESSION : _____

Exercez-vous une activité clinique ? : oui non

ADRESSE :

📞 : / / / / / / / MAIL : _____

FORMATION AUX TCC (organisme, dates) :

DEMANDE MON INSCRIPTION :

A titre individuel 1.000 €

En Formation Professionnelle Continue (FPC) 2.000 €

(joindre courrier de prise en charge de l'organisme payeur)

En journée(s) individuelle(s) 150 € la journée / 250 € la journée en FPC

que pour le module « TCC appliquées aux troubles de la personnalité

Dates :

▶ **Joindre au dossier de candidature :** un CV, une lettre de motivation, une photo d'identité (originale non scannée), photocopie des diplômes ou carte étudiant pour les internes, attestation de formation aux TCC (si non IRCCADE)

▶ Envoyer par courrier à IRCCADE 202, rue de Pessac 33000 Bordeaux

▶ Après acceptation de la candidature par la Commission de l'Enseignement :

- le Contrat Individuel de Formation Professionnelle, les Conditions Générales de Formation et de Vente et le Règlement Intérieur de la Formation

- ou la Convention de Formation Professionnelle si prise en charge par organisme payeur

sont envoyés dont un exemplaire à retourner signé avec le paiement complet de la formation par chèque(s) (1, 3 ou 5 échéances).

L'inscription ne sera validée et confirmée qu'à réception des documents signés **avant le 31 octobre 2020**. Désistement sans frais jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation soit le 13 novembre 2020.

Date :2020

Signature

<http://www.irccade.com>

Déclaration d'Activité Direccte Nouvelle-Aquitaine N° 72.33.05475.33